ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

ANNEXE 10
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE REGIONALE MOUVEMENT 2025

1/ Ecoles bilingues

CIRCONSCRIPTION 2025	RNE ETABLISSEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT	COMMUNE
IEN GARDANNE	0133002T	E.M.PU ELSA TRIOLET	GARDANNE
IEN SAINT REMY	0130503B	E.P.PU FREDERIC MISTRAL	MAILLANE

Dans ces écoles, tous les postes d'adjoints et celui de la direction sont fléchés « occitan » et sont pourvus à titre définitif par des enseignants titulaires de l'habilitation « provençal » délivrée par la DSDEN des Bouches-du-Rhône.

2/ Ecoles retenues en qualité de «centre d'enseignement continu de la langue régionale »

CIRCONSCRIPTION 2025	RNE ETABLISSEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT	COMMUNE
IEN AIX STE VICTOIRE	0130461F	E.P.PU LA BARQUE	FUVEAU
IEN AIX TOULOUBRE	0130249A	E.P.PU PLATANES (DES)	AIX EN PROVENCE
IEN ARLES CAMARGUE	0132436C	E.P.PU LOUIS PERGAUD	ARLES RAPHELE LES ARLES
IEN ARLES CAMARGUE	0130311T	E.E.PU ALPHONSE DAUDET	ARLES RAPHELE LES ARLES
IEN ARLES CAMARGUE	0132385X	E.M.PU ALPHONSE DAUDET	ARLES RAPHELE LES ARLES
IEN AUBAGNE	0130349J	E.P.PU JEAN MERMOZ 1	AUBAGNE
IEN AUBAGNE	0130356S	E.E.PU JEAN MERMOZ 2	AUBAGNE
IEN AUBAGNE	0132740H	E.M.PU BERNARD PALISSY	AUBAGNE
IEN MARSEILLE AYGALADES	0130666D	E.E.PU VALLON DES TUVES	MARSEILLE 15
IEN MARSEILLE AYGALADES	0131245H	E.M.PU CASTELLAS LES LIONS	MARSEILLE 15
IEN MARSEILLE AYGALADES	0131285B	E.E.PU CASTELLAS LES LIONS	MARSEILLE 15
IEN MARSEILLE AYGALADES	0132432Y	E.M.PU VALLON DES TUVES	MARSEILLE 15
IEN MARSEILLE CAPELETTE	0130600G	E.E.PU PARC DROMEL	MARSEILLE 09
IEN MARSEILLE CAPELETTE	0130904M	E.M.PU PARC DROMEL	MARSEILLE 09
IEN MARSEILLE MADRAGUE	0130698N	E.E.PU CANET BARBES	MARSEILLE 14
IEN MARSEILLE MADRAGUE	0131540D	E.E.PU SAINT LOUIS LE ROVE	MARSEILLE 15
IEN MARSEILLE MAZARGUES	0130580K	E.P.PU LOUBIERE	MARSEILLE 05
IEN MARTIGUES	0130975P	E.P.PU HENRI DAMOFLI	MARTIGUES
IEN PEYROLLES	0133558X	E.M.PU CAZAN	VERNEGUES
IEN PEYROLLES	0133090N	E.E.PU VERNEGUES	VERNEGUES
IEN TRETS	0132263P	E.E.PU EDOUARD AMALBERT	GREASQUE
IEN TRETS	0132338W	E.M.PU MARIE MAURON	GREASQUE

Dans ces écoles, les postes d'adjoints sont fléchés « occitan » pour moitié (+1 si le nombre de classes est impair) et sont pourvus à titre définitif par des enseignants titulaires de l'habilitation "provençal" délivrée par la DSDEN des Bouches-du-Rhône.
Les enseignants qui n'y occupent pas de postes spécifiques sont tenus d'effectuer les échanges de services correspondant à l'intervention des enseignants habilités à hauteur de trois heures par semaine.

3/ Ecoles comptant un seul poste fléché occitan

CIRCONSCRIPTION 2025	RNE ETABLISSEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT	COMMUNE
IEN LA CIOTAT	0132761F	E.E.PU LOUIS VIGNOL	LA CIOTAT
IEN MARSEILLE LE CANET	0130631R	E.E.PU SAINT GABRIEL	MARSEILLE 14
IEN TRETS	0131070T	E.P.PU PUYLOUBIER	PUYLOUBIER

PROCEDURE

- Dès la saisie de leurs vœux, les candidats à un poste fléché "occitan" dont les compétences auront été validées par la DSDEN des Bouches-du-Rhône adresseront par mail à ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr avant le 11/04/2025, la lettre d'engagement figurant en annexe 20-1 et par laquelle ils s'engagent à mettre en œuvre l'enseignement de la langue régionale dans les écoles concernées. Ils joindront également la copie de leur habilitation « occitan ».
- De même, dès la saisie de leurs vœux, les candidats à un poste non fléché dans un centre d'enseignement continu de la langue régionale adresseront par mail à ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr avant le 11/04/2025, la lettre d'engagement figurant en annexe 20-3 par laquelle ils s'engagent à effectuer les échanges de service.

ANNEXES

- Annexe 20-1 : Lettre d'engagement pour un poste d'enseignant en école bilingue ou en Centre d'Enseignement Continu de la langue régionale
- Annexe 20-2 : Lettre d'engagement pour un poste de directeur(trice) en école bilingue ou en Centre d'Enseignement Continu de la langue régionale
- Annexe 20-3 : Lettre d'engagement pour un poste d'enseignant non spécifique en Centre d'Enseignement Continu de la langue régionale.